

Trop petit ou trop grand ? Adaptez le bac à votre foyer dès le 2 mai !

Grand Châtellerault, le 29 avril 2025 -- Depuis le **31 mars 2025**, la collecte des déchets ménagers sur le territoire de Grand Châtellerault a été réorganisée. Elle s'effectue désormais **en bac roulant**, avec de **nouveaux circuits de collecte** et de **nouveaux jours de ramassage**. La collecte est assurée une fois par semaine, **en alternance entre les bacs noirs (ordures ménagères) et les bacs jaunes (emballages et papiers recyclables)**.

Dans ce contexte, à compter du **2 mai 2025**, les particuliers auront la possibilité de **demandeur un changement de bac**, sous certaines conditions.

Pourquoi faire une demande ?

La taille du bac qui vous a été attribuée repose sur les données de l'enquête menée en amont. Si depuis, la composition de votre foyer a changé (nouvel arrivant, départ, naissance...), le bac peut ne plus convenir à votre quotidien.

Comment faire ?

À partir du **2 mai**, rendez-vous sur : mesdemarches.grand-chatellerault.fr

Vous pourrez y **formuler une demande de changement de bac**. Chaque demande sera analysée par la Direction Gestion des déchets, en fonction de critères précis.

Besoin d'un coup de pouce pour trier ?

Consultez l'outil pratique « Et ça, je le mets où ? » :

o

Sur grand-chatellerault.fr et disponible à l'accueil de votre mairie

o

Ou directement auprès de la **Direction Gestion des déchets au 0 800 835 821 (appel gratuit)** ou par mail : directiongestiondechets@grand-chatellerault.fr

GRAND CHÂTELLERAULT COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Votre contact

Lydia de Abreu

Attachée de presse

05 49 20 20 08

lydia.deabreu@grand-chatellerault.fr